



La Table pour la récupération hors foyer remet 138 964 \$ aux représentants de sept MRC et municipalités pour l'installation d'équipements de récupération dans leurs lieux publics

Montréal, le 6 octobre 2014 – À titre de représentants des contributeurs au fonds de la Table pour la récupération hors foyer, M^{me} Maryse Vermette, présidente-directrice générale d'Éco Entreprises Québec, et M. Mario Bérubé, directeur général des politiques du milieu terrestre et de l'analyse économique au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, étaient fiers de souligner les efforts de sept MRC et municipalités du Québec en matière de récupération hors foyer et de remettre à leurs élus des sommes totalisant 138 964 \$ (pour voir les photos, cliquez ici *[Séance de remise de chèques 26-09-2014](#)).

« Nous tenons à féliciter les organismes municipaux qui ont élaboré et mis en œuvre des projets de récupération des matières recyclables dans leurs lieux publics et nous souhaitons qu'ils servent d'exemples à toutes les municipalités du Québec qui n'ont pas encore étendu la collecte sélective au domaine public », a indiqué M^{me} Vermette. « La Table pour la récupération hors foyer n'aspire à rien de moins qu'à contribuer à la création du plus grand réseau de récupération hors foyer en Amérique du Nord! », a-t-elle ajouté.

Grâce à cette aide financière, les projets suivants ont été mis en œuvre :

- 60 065 \$ à la MRC des Laurentides pour 108 équipements dans 31 parcs, rues et édifices publics;
- 28 220 \$ à la MRC de la Haute-Côte-Nord pour 53 équipements dans 18 parcs, terrains sportifs et édifices publics;
- 17 920 \$ à la Municipalité de Rawdon pour 27 équipements dans des parcs et des places publics;
- 10 420 \$ à la MRC de Memphrémagog pour 19 équipements dans 17 parcs, rues et édifices publics;
- 9 200 \$ à la MRC de Coaticook pour 17 équipements dans 16 édifices publics;
- 8 960 \$ à la Municipalité de l'Ange-Gardien pour 12 équipements dans cinq parcs;
- 4 179 \$ à la Municipalité de Ville-Marie pour neuf équipements dans cinq parcs.

Depuis la création du programme en 2008, 268 organismes municipaux ont reçu 4,5 millions de dollars, lesquels ont permis l'installation de 9 700 équipements de récupération des matières recyclables dans leurs lieux publics.

Rappelons que la Table pour la récupération hors foyer est un programme d'Éco Entreprises Québec (EEQ), un organisme privé sans but lucratif qui représente les entreprises qui contribuent au régime de compensation des services municipaux de collecte sélective. Le programme de 8 M\$ consacré à la récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales est financé à parts égales par des contributions volontaires d'EEQ et par une contribution du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, laquelle est issue du Fonds vert et accordée dans le cadre du Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

- 30 -

Pour plus d'information :

Sophie Bergeron, directrice des communications et chargée de projets
Table pour la récupération hors foyer
514 931-1263, poste 1
sophie.bergeron@tablehorsfoyer.ca
www.tablehorsfoyer.ca